



Séparation de mon couple non marié , ni pascé, ni en concubinage

Par céline

Bonjour,

je viens de quitter mon conjoint après 13 ans de vie commune . Nous avons une fille mais ne sommes ni marié , ni pascé , ni en concubinage. Je suis parti de mon domicile sans ma fille d'un commun accord puisqu'en pleine année scolaire, nous avons décidé mon conjoint et moi de faire finir l'année scolaire a ma fille pour ne pas la perturbée. Lui était de nature violente, me tapais devant ma fille , et me délaissait complètement . Moi je me suis réfugié dans internet en tchatant avec des hommes et en m'inventant une vie qui n'existait pas pour me sentir moins seule. Mon conjoint la découvert un jour après mon départ et a envoyé toute mes discussions a ma famille . Il m'a harcelé de message , d'appel pour me récupérer , a fait sela devant notre fille et lui a fait lire ses discussions adultes . En sachant que ma fille n'a que 12 ans .

aujourd'hui il veut qu'elle fasse un choix entre lui et moi. Nous avons des dettes en commun , que je veux régler avec lui , je ne veux pas non plus le priver de sa fille , mais lui ne vois pas les choses de cette manière. J'aimerais avoir ma fille mais ne vais pas habiter a coté de lui . Lui me menace de me faire souffrir si je ne lui laisse pas sa fille quand il l'a décidé, c'est a dire presque tous les jours .

Que dois je faire si il m'empeche de voir ma fille ?